



DES ETANGS POUR LA VIE

En Brenne : une alliance WWF France
et propriétaires d'étangs au service
de la biodiversité

UNE NATURE EN DÉCLIN

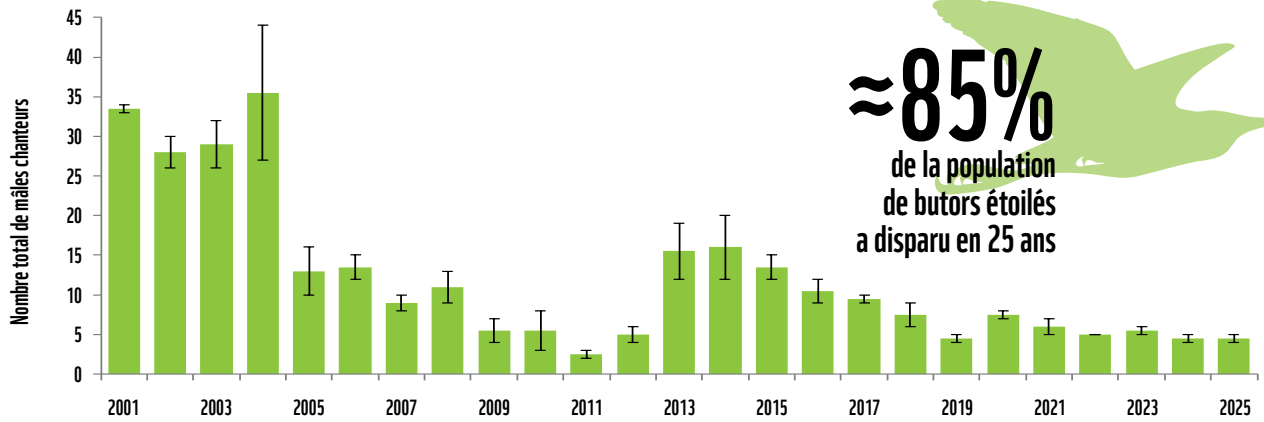


Avec la disparition progressive des roselières et des prairies qu'elles abritaient (grenouilles, par exemple), les butors trouvent de moins en moins de sites propices à leur nidification.

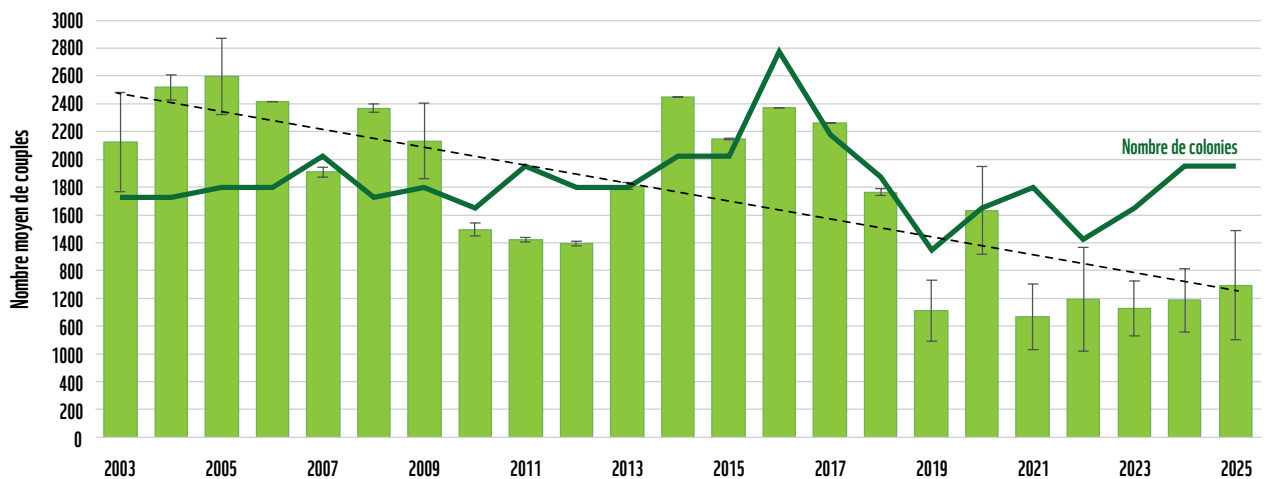
DES CHIFFRES PRÉOCCUPANTS ...

Insectes, mollusques, amphibiens, couleuvres, oiseaux, toutes ces espèces, et bien d'autres, ont vu leurs effectifs chuter au cours des vingt dernières années. Les comptages réguliers de plusieurs espèces d'oiseaux nicheurs témoignent de ce rapide déclin.

Evolution du nombre de couples nicheurs d'espèces emblématiques :
Butor étoilé



Mouette rieuse



ET POUR CAUSES...

■ LA DISPARITION DES HABITATS ET DES RESSOURCES ALIMENTAIRES

A compter des années 1980, la pisciculture s'est rapidement développée en Brenne. Afin d'augmenter la densité de poissons à l'hectare, les massifs de végétation aquatique - herbiers, roselières, nénuphars, laïches - ont été massivement arrachés. Or, ces formations végétales constituaient les habitats de nombreuses espèces qui s'y reproduisaient et s'y nourrissaient : animalcules, insectes (libellules, coléoptères...), mollusques (limnées, planorbes), amphibiens (grenouilles, tritons), reptiles (couleuvres, cistudes), oiseaux et petits mammifères (musaraignes aquatiques, campagnols amphibies). Simultanément, la qualité de l'eau a souffert des apports d'engrais, de chaux et de nourriture artificielle pour les poissons (farines de céréales).



Les herbiers immergés et les massifs de nénuphars ou de renouées amphibies - habitats et sites de nourrissage de nombreuses espèces - autrefois répandus, ont régressé de façon dramatique.

■ L'APPARITION D'ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Le rat musqué, puis le ragondin et, à partir des années 2000, l'écrevisse rouge de Louisiane ont accéléré la destruction de la végétation aquatique. Cette dernière se nourrit des feuilles mortes des plantes aquatiques. Elle consomme ensuite des feuilles vivantes ainsi que des œufs d'amphibiens et de poissons. Elle réduit ainsi les ressources alimentaires de nombreuses autres espèces et menace directement la biodiversité des étangs. A ces espèces animales s'ajoutent les jussies (deux espèces), dont les massifs étouffent les autres plantes.

L'écrevisse rouge de Louisiane a accéléré la destruction de la végétation aquatique



Les massifs de jussies, d'un jaune éclatant, prolifèrent rapidement au détriment des plantes autochtones. L'écrevisse rouge de Louisiane est la plus dévastatrice des espèces exotiques.

■ LES ALÉAS CLIMATIQUES

Autrefois exceptionnels, les excès d'eau au printemps ou les sécheresses estivales, liés au dérèglement climatique, perturbent également l'écologie de nombreuses espèces. Les nids des butors, des guifettes ou des canards peuvent être subitement noyés ou, à l'inverse, se trouver soudainement à la portée des prédateurs terrestres (renards, sangliers).



L'étang Beauregard, intégré au programme PSE : un étang riche en biodiversité notamment grâce à ses roselières.

DES ACTIONS DE SAUVEGARDE FINANCÉES PAR LE WWF-FRANCE

Présent en Brenne depuis 1983, le WWF-France s'engage pour préserver la richesse exceptionnelle de ce territoire. Au fil des années, ses actions se sont multipliées et diversifiées : achat de terrains pour protéger durablement des sites sensibles – notamment pour l'extension de la Réserve naturelle nationale de Chérine -, restauration de milieux naturels, programmes de sauvegarde d'espèces, suivis scientifiques, sans oublier la création d'aménagements pédagogiques pour sensibiliser le public.



Le programme PSE marque une nouvelle étape. Cette initiative innovante permet d'élargir encore le périmètre de protection en associant directement les propriétaires fonciers à la préservation de la biodiversité. En s'engageant aux côtés du WWF-France, ils deviennent, à leur tour, acteurs de la protection des paysages et des espèces qui font la singularité de la Brenne.

Les massifs de nénuphars sont des sites de nidification privilégiés pour les guifettes. La présence de ces oiseaux sur les étangs anime les paysages de la Brenne.

LE PROGRAMME PSE-ETANGS DE BRENNÉ : UNE ALLIANCE INÉDITE ENTRE LE WWF-FRANCE ET DES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS

Le programme PSE « Paiements pour services écologiques » a été lancé en 2022 pour une durée de 5 ans. Un legs généreux de Madame Aline Mantel - et les financements complémentaires de l'Office Français de la Biodiversité et de la société Lacoste - en sont à l'origine. Dans le cadre de ce programme, le WWF-France indemnise les propriétaires soucieux de préserver la biodiversité des étangs.

Les propriétaires signataires s'engagent à :

- Conserver en l'état la végétation aquatique présente sur l'étang (herbiers, nénuphars, roselières, etc.), afin de favoriser la reproduction, le repos et l'alimentation de toutes les espèces qui en dépendent.
- Réaliser des assecs complets tous les 7 à 10 ans afin de favoriser la minéralisation des vases et l'apparition de plantes tributaires de cette pratique. En toute logique, aucune culture ne doit être simultanément effectuée sur les vases ainsi mises à nu.
- Ne pas recourir à l'empoisonnement en carpes pour les étangs inférieurs à 20 ha. On sait que ces poissons consomment aussi bien des végétaux que des invertébrés aquatiques. En fouillant la vase pour se nourrir, les carpes mettent également à mal les herbiers aquatiques, habitat de ces invertébrés.
- Ne pas installer de nourrisseurs artificiels. Il s'agit de se contenter des ressources alimentaires naturelles et de limiter ainsi la densité de poissons.
- Ne pas user d'intrants (engrais, chaux) destinés à fertiliser les eaux.



Les assecs (pratique qui consiste à laisser un étang à sec de mars à octobre) sont mis à profit pour désenvaser les pêcheries des étangs ou effectuer des travaux d'entretien.

Pour compenser le manque à gagner occasionné par ces pratiques favorables à la biodiversité, le WWF-France indemnise les propriétaires à hauteur de 200 €/ha/an jusqu'à 20 ha d'eau et à hauteur de 150 €/ha/an de 20 à 40 ha d'eau.



Les spécialistes de la Réserve naturelle de Chérine réalisent le suivi des espèces d'oiseaux les plus menacées



Apparu dans les années 1980, le ragondin, avec le rat musqué arrivé dans les années 1960, a été le premier responsable de la disparition des herbiers aquatiques, mais ses dégâts ont été supplantés par ceux de l'écrevisse de Louisiane, plus destructrice encore.

■ LES SUIVIS SCIENTIFIQUES

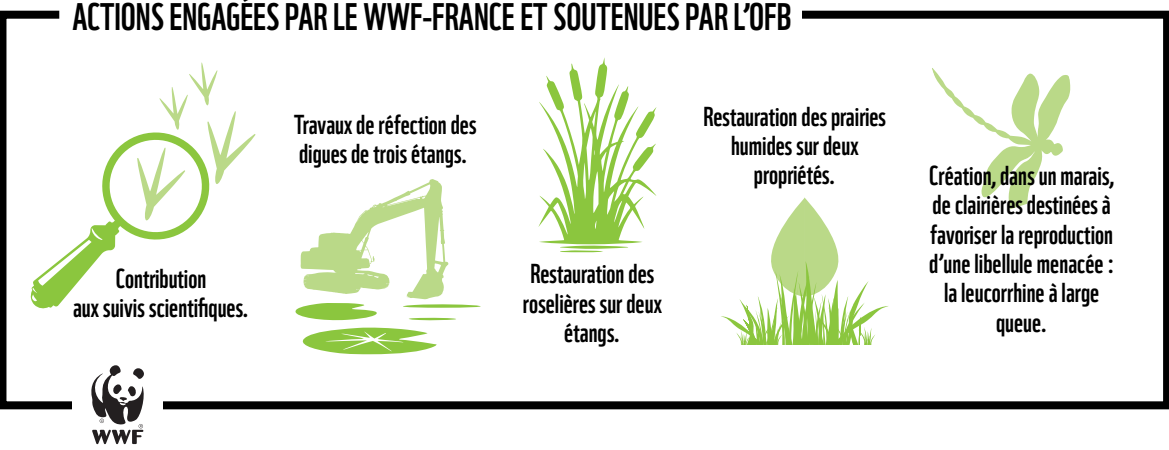
Afin de mesurer l'évolution de la biodiversité à la suite des actions de sauvegarde engagées, le WWF-France a confié à la Réserve naturelle de Chérine la réalisation de suivis scientifiques sur les libellules, les tritons et les oiseaux nicheurs les plus menacés (grèbe à cou noir, guifette moustac, busard des roseaux, etc.). Simultanément, le PNR de la Brenne réalise des inventaires botaniques et des relevés de macro-invertébrés (protocole BECOME mis en place par le bureau d'études Aquabio) permettant de qualifier l'état écologique d'un plan d'eau. Des cartes de végétations sont ainsi éditées dans le cadre de ces suivis.

■ LA RÉGULATION DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Le WWF-France a délégué au PNR de la Brenne la régulation des espèces exotiques envahissantes. Un piégeage de ragondins est réalisé lorsque nécessaire. Par ailleurs, un prélèvement d'écrevisses rouges de Louisiane est effectué sur les étangs en début de programme PSE, afin d'évaluer l'opportunité de recourir à un piégeage régulier.

L'APPUI PRECIEUX DE L'OFFICE FRANCAIS DE LA BIODIVERSITE POUR LA RESTAURATION DES ZONES HUMIDES

Fin 2025, dans le cadre d'un appel à projet, l'Office français de la biodiversité (OFB) a retenu un programme de restauration des zones humides de la Brenne. Cet important financement permet de consolider les actions engagées par le WWF-France, mais aussi d'en développer de nouvelles : restauration de prairies humides et aménagement d'étangs ou de marais conventionnée avec l'association Chérine



FOCUS : LA RESTAURATION DE PRAIRIES HUMIDES

Les espèces qui vivent dans les étangs ne sont pas toutes strictement aquatiques. C'est le cas, par exemple, des grenouilles agiles, des tritons, des couleuvres et des guifettes moustacs. Ces dernières nourrissent leurs très jeunes poussins d'insectes qu'elles capturent sur les prairies voisines des étangs, avant d'opter pour de petits poissons ou des grenouilles. Les cistudes, quant à elles, cherchent leur nourriture dans les massifs de végétation aquatique, hivernent dans la vase ou dans le secret des roselières, mais pondent leurs oeufs sur les terres environnantes. Pour ces espèces, il est crucial de préserver des prairies pâturées proches des étangs. Or, en Brenne, les exploitations agricoles sont progressivement vendues, essentiellement pour la chasse au sanglier. Les prairies se transforment alors rapidement en friches inhospitalières.



L'aide de l'OFB a permis de financer l'arrachage de buissons de prunelliers qui envahissent les prairies ; ceci afin de favoriser le retour d'une flore diversifiée.



Ici, des orchidées sérapias langues, caractéristiques des prairies humides



Les jeunes cistudes passent leurs premières semaines de vie sous des buissons ou dans les petites mares des prairies où elles sont nées.

© Frédéric Beau

PSE : LES PREMIERS RÉSULTATS

UN BILAN ENCOURAGEANT : DES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS MOBILISÉS

22
propriétaires
signataires

L'engagement de 22 propriétaires en faveur de la biodiversité en Brenne constitue, en tant que tel, un résultat encourageant. En effet, sauvegarder la biodiversité ne peut rester l'affaire des seuls spécialistes et se cantonner à des espaces restreints. Au regard des menaces encourues, un changement d'échelle s'impose. C'est ce changement d'échelle que permet le programme PSE, en associant des propriétaires privés à la sauvegarde de la biodiversité.

40
étangs
de 1 à 60 ha

UN BILAN GLOBAL PRÉMATURÉ, MAIS DES OBSERVATIONS PROMETTEUSES

407
ha d'eau
au total

Les aléas climatiques - niveaux d'eau très élevés en 2024, épisodes caniculaires en 2025 - et l'explosion des populations d'Ecrevisse rouge de Louisiane compliquent l'interprétation des données recueillies. Les comptages annuels montrent néanmoins que, chaque printemps, de 10 à 30 % des couples nicheurs de grèbes à cou noir et de mouettes rieuses trouvent refuge sur des étangs du programme PSE. Ce pourcentage s'élève à 50 % pour les guifettes moustacs. Selon les années, plusieurs couples de busards des roseaux, de hérons pourprés, de fuligules milouins, ou même, de rarissimes marouettes s'y reproduisent. Ces premiers chiffres et observations permettent de conclure que la préservation de la végétation aquatique et de la petite faune de ces étangs bénéficie directement à ces oiseaux.



Lorsque la végétation aquatique est abondante, les oiseaux d'eau disposent de nourriture et d'abris en quantité suffisante.



La découverte, en 2025, de plusieurs couples nicheurs de la rarissime marouette de Baillon (ainsi que de la marouette poussin) montre que la Brenne reste un site ornithologique d'exception .



Financée par le WWF-France et l'OFB, la création de clairières favorise désormais la reproduction de cette libellule menacée : la leucorrhine à gros thorax.

© Frédéric Pelsy

© Didier Guilbaud

© Eric Sansault

UNE BIODIVERSITÉ D'EXCEPTION



Au nombre de 4 000 pour 9 000 ha d'eau, les étangs ont valu à la Brenne une réputation internationale, grâce à l'abondance de leur flore et de leur faune, parmi lesquelles se rencontrent de nombreuses espèces rares ou menacées, en France ou en Europe. Ces étangs ont été créés par l'homme à partir du Moyen Age, afin d'y élever du poisson. Cette tradition s'est maintenue jusqu'à nos jours. Les étangs s'insèrent dans un paysage de prairies, de friches, de landes et de bois. L'ensemble forme la richesse paysagère et biologique de la Brenne.

Des labels prestigieux et différents statuts de protection attestent de cette richesse naturelle :

- Réserve naturelle nationale de Chérine (1985)
- Parc naturel régional de la Brenne (1989)
- Zone Ramsar (1991)
- Zone Natura 2000 (2010)
- Réserve naturelle régionale Terres et étangs de Brenne Massé - Foucault (2014)



A PROPOS DU PROGRAMME PSE, LES MOTS DE DOMINIQUE DU PELOUX, UN DES 22 PROPRIÉTAIRES SIGNATAIRES

Ayant la chance d'être propriétaire d'un domaine comportant des étangs riches en biodiversité, il m'est apparu logique et même impératif d'harmoniser les pratiques piscicoles avec la protection et la mise en valeur de cette biodiversité. Dans ces conditions, renoncer au nourrissage des poissons n'est pas une contrainte, c'est un acte volontaire posé pour l'avenir.

Si l'on souhaite que les étangs de Brenne ne deviennent pas de simples supports techniques pour la pisciculture mais restent des lieux privilégiés d'une biodiversité unique en France, il me paraît essentiel de prolonger et d'étendre le programme PSE.

Partenaires techniques : **Partenaires financiers :**



FONDS
ALINE MANTEL



Les jeux d'argent et de hasard peuvent être dangereux : pertes d'argent, conflits familiaux, addiction... Retrouvez nos conseils sur joueurs-info-service.fr (09 74 75 13 13 - appel non surtaxé).

Conception, rédaction : Pascale Robinet (A vrai dire) / Jacques Trotignon